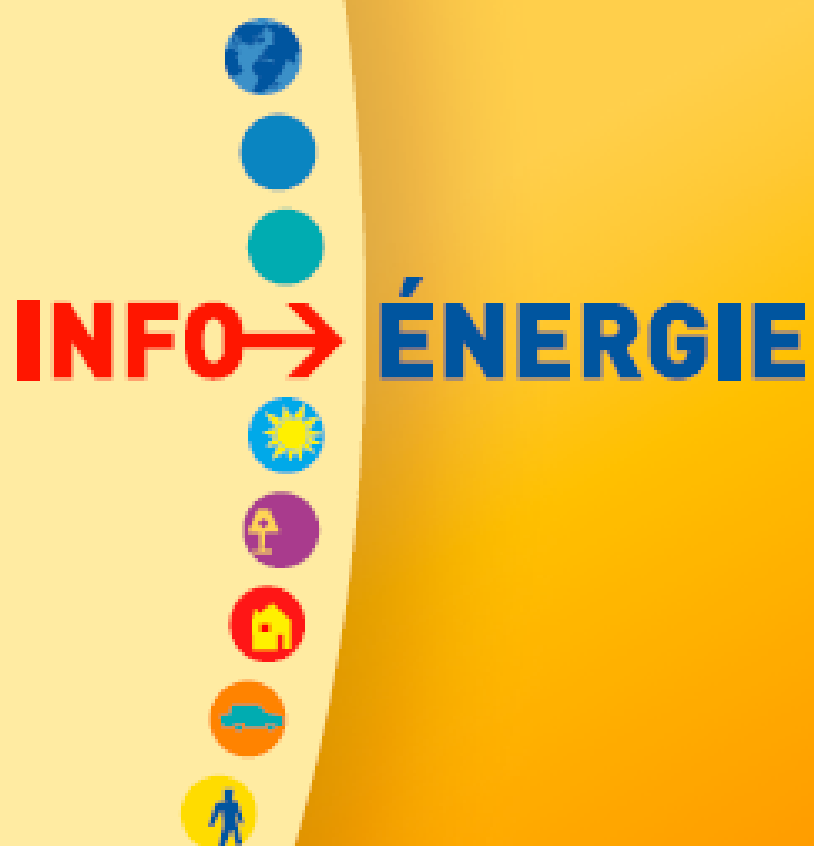


DOSSIER DE PRESSE

09.01.2012

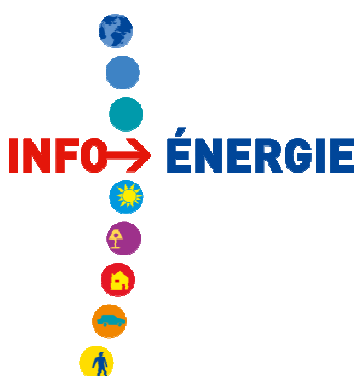


Sommaire

L'Espace INFO→ENERGIE (EIE)	p.3
L'Energie en Polynésie, quelques chiffres.....	p.5
La Maitrise de l'énergie (MDE).....	p.6
Les Partenaires.....	p.7
Annexes.....	p.9

L'Espace INFO→ENERGIE

Présentation



Pour informer le grand public de manière gratuite, neutre et indépendante sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, l'ADEME a créé en 2001 un **réseau de spécialistes en énergie : les Espaces INFO→ÉNERGIE**. Ce réseau de proximité compte 250 Espaces INFO→ÉNERGIE répartis sur l'ensemble du territoire français, et est animé par 500 conseillers énergie.

Le premier Espace INFO→ENERGIE (EIE) de Polynésie française a été **créé en partenariat par le Pays, l'ADEME Polynésie française et l'association 2D attitude** en novembre 2011. Il s'agit d'une structure indépendante financée par le Pays et l'ADEME Polynésie française.

Un "Espace INFO→ENERGIE" est un **lieu où l'on peut obtenir gratuitement, des informations objectives sur la maîtrise de l'énergie** : utilisation rationnelle de l'énergie, efficacité énergétique, énergies renouvelables.

L'EIE s'adresse au « **grand public** ». Le public prioritaire en est le « particulier » mais l'EIE peut également s'adresser aux très petites entreprises (artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales, activités de service,...) ainsi qu'aux petites collectivités.

Missions

Les missions de l'EIE sont :

- recevoir et **traiter les demandes d'information** et de renseignements formulées par téléphone, correspondance ou à la permanence de l'EIE ;
- **apporter**, dans le cadre de sa permanence, **un conseil** dans des cas simples ne nécessitant pas une étude particulière. Pour ce faire, les conseillers info énergie effectuent des calculs simplifiés à l'aide des outils de conseil et diagnostic et fournissent la documentation adaptée
- **orienter**, si nécessaire, vers les organismes, bureaux d'étude ou entreprises compétents ;
- **développer des programmes d'animation** (conférences, rencontres,...) et **participer à des manifestations** adaptées à la cible visée par ses activités (foires, salons,...)

Domaines d'expertise des conseillers info énergie

- maîtrise de l'énergie
- économies d'énergie
- énergies renouvelables
- bâtiment, isolation
- déplacements - mobilité
- changement climatique



Objectivité, impartialité, indépendance

Afin d'assurer un **service de qualité, objectif et indépendant**, les conseillers info énergie :

- donnent la priorité à la maîtrise de l'énergie (utilisation rationnelle de l'énergie, efficacité énergétique, énergies renouvelables) sans privilégier a priori une solution énergétique particulière,
- informent sur les orientations retenues en matière de politique énergétique locale, régionale et nationale,
- fournissent des calculs comparatifs afin de permettre un choix de l'énergie transparent pour la personne conseillée intégrant les enjeux environnementaux,
- présentent tous les matériels accessibles sur le marché, en mentionnant ceux qui bénéficient de subventions,
- informent sur les déductions fiscales et les aides existantes.

La personne conseillée doit être en position de choisir selon des critères objectifs, en fonction de ses propres motivations. L'EIE ne perçoit aucune rétribution de la part des entreprises, bureaux d'études, fournisseurs de matériels ou installateurs.

A vos agendas !

En 2012, l'EIE participera aux évènements¹ suivants :

Mars	Avril	Mai	Juin	Septembre	Octobre	Novembre
Salon de l'habitat	Semaine du développement durable	Journées européennes du solaire	Journée de l'environnement	Semaine de la mobilité	Fête de l'Energie	Journées éco-citoyennes

Aussi, de manière régulière, l'EIE tiendra des permanences dans les mairies partenaires² suivantes :

- MOOREA : tous les 1^{er} lundis du mois de 9h à 12h
- PUNAAUIA : tous les 1^{er} mercredis du mois de 9h à 12h
- TARAVAO : tous les 1^{er} jeudis du mois de 9h à 12h

Pour contacter l'EIE

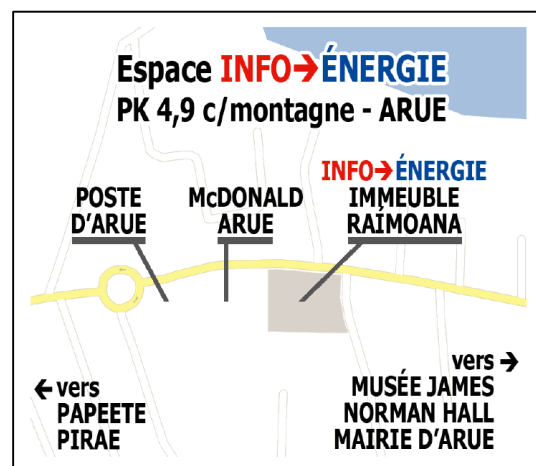
Horaires :

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12H30
Les après-midi sur RDV

Contact

Espace INFO→ENERGIE
Tel : 85.20.85
Email : eie@mail.pf
Centre commercial Rai'Moana
PK 4,9 côté montagne, Arue
BP 14 183, 98701 Arue
Site internet : www.eie.pf

Plan d'accès :



¹ Calendrier sous réserve de modifications

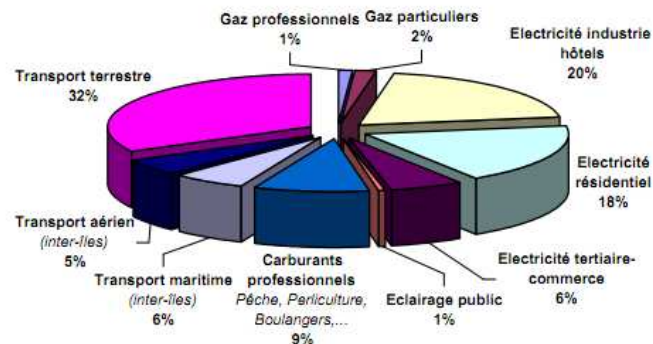
² Autres partenariats en cours. Dates des permanences disponibles sur www.eie.pf

L'Énergie en Polynésie, quelques chiffres

Données sur l'énergie

- Dépendance énergétique de la Polynésie: 89% ; seulement 11% de l'énergie est produite en Polynésie (centrales thermiques, hydraulique, énergies renouvelables)

Consommation d'énergie en 2008 par secteurs d'activité détaillés



Données sur les énergies renouvelables

- La part des énergies renouvelables dans la production d'électricité en 2009 représente 24,7% (dont hydroélectricité)
 - En 2020, l'objectif fixé est d'atteindre 50% de production électrique par les énergies renouvelables
 - En 2030, 100% de la production électrique devra être assurée par les énergies renouvelables.
- Afin d'atteindre ces objectifs, le Pays et l'ADEME ont signé un accord cadre pluriannuel pour l'accompagnement de la politique énergétique.

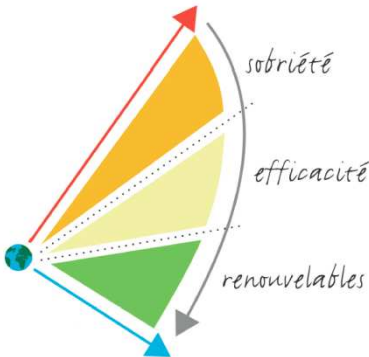
Données sur la consommation électrique

- En 8 ans (2000/2008), la consommation d'électricité à Tahiti a augmenté de 30%
- La consommation annuelle d'électricité par habitant en 2008 : 2368 kWh

Source : Rapport statistique du SEM, 2009

La maîtrise de l'énergie

La maîtrise de l'énergie c'est « **Consommer moins en consommant mieux** ». La sobriété énergétique, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables constituent les 3 piliers de la MDE.



► La **sobriété énergétique** consiste à supprimer les gaspillages absurdes et coûteux dans nos comportements individuels.

► L'**efficacité énergétique** consiste à réduire le plus possible les pertes par rapport à la ressource utilisée ainsi qu'à améliorer les performances des bâtiments et des appareils que nous utilisons.

► Les **énergies renouvelables** : fournies par le soleil, le vent, la chaleur de la terre, les chutes d'eau, les marées ou encore la croissance des végétaux, les énergies renouvelables engendrent peu d'émissions polluantes et sont inépuisables.

Cette démarche est triplement gagnante

✓ Pour le consommateur :

Adopter un comportement sobre en énergie, optimiser l'efficacité énergétique de son logement et de ses appareils électriques et utiliser des sources d'énergies renouvelables permet de **réduire** considérablement ses **factures** d'énergie.

✓ Pour la société :

La diffusion de nouveaux équipements plus performants et le développement décentralisé de tous les métiers de l'énergie **crée de l'emploi**.

✓ Pour l'environnement :

L'énergie la **moins polluante** est celle que l'on n'a pas besoin de produire.



Les partenaires

Association 2D attitude, reconnue d'intérêt général

Présentation

2D attitude est une association créée en juin 2005 sous statut d'association LOI 1901. Elle a pour vocation la promotion du Développement Durable en Polynésie Française.

2D attitude compte aujourd'hui soixante-dix membres très divers, dont des chercheurs, ingénieurs, techniciens, économistes et juristes, cadres supérieurs d'entreprises ou d'institutions de la Polynésie française.

2D attitude agit à de nombreux niveaux : individuel, collectif, associatif, socioprofessionnel, institutionnel et ce par cinq moyens d'action principaux : la communication, la formation, l'expertise, l'initiation et l'accompagnement de projets de développement.

2D attitude est membre du réseau national du Comité 21, et de la FAPE (Fédération des Associations de Protection de l'Environnement en Polynésie française). Elle continue à se déployer au sein de réseaux de développement, en particulier dans la sphère outre-mer.

2D attitude n'a pas seulement pour ambition d'informer sur les défis de notre siècle, mais également – et surtout – d'initier les changements profonds nécessaires pour espérer relever ces défis.

Organisation

La gestion de l'association est désintéressée ; dirigeant et membres du bureau sont bénévoles, et l'association ne réalise pas de prestations rémunérées.

Elle ne fonctionne pas au profit d'un cercle restreint de personnes mais au profit de la Polynésie et des Polynésiens en général. Ses missions sont de l'ordre du service public.

Le fonctionnement de l'association est décrit dans les statuts, qui sont en ligne sur le site web de l'association.

Services

L'association a développé son action sous forme de services séparés mais interconnectés. Ils sont initiés et développés en interne ou en partenariat avec des acteurs locaux et nationaux (métropole et outre-mer). L'ensemble des services est actif aujourd'hui, ou en phase de réalisation.

Exemples de services : création d'une plate-forme de covoiturage, fédération des initiatives scolaires en termes de développement durable, compilation et archivage des données relatives au développement durable en Polynésie, communication (site Internet, conférences) grand public et dédiés (entreprises, communes), formation, relations entreprises ↔ grand public et relation entreprises ↔ institution, création et gestion du 1^{er} espace INFO → ENERGIE de Polynésie française.

Contact

2D attitude

N°TAHITI : 743 252 - N°DRCL 4880 - N°IG 4843/PR

Adresse postale > BP 14183 - 98701 Arue - TAHITI - PF

Téléphone GSM > +689.26 96 88 (GMT -10h)

E-mail > contact@2dattitude.org

Site internet > www.2dattitude.org



ADEME : L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

> Qu'est-ce que l'ADEME ?

L'ADEME est un Établissement Public sous la tutelle conjointe de trois ministères :

- ❖ Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement,
- ❖ Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- ❖ Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

> La mission de l'ADEME

L'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, l'énergie et du développement durable.

Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre, dans plusieurs domaines d'interventions.

> Les domaines d'interventions

- * L'efficacité énergétique
- * Les énergies renouvelables (EnR)
- * Les déchets et les sols pollués
- * L'air et les transports
- * Le management environnemental
- * Les nuisances sonores

> Les modes d'interventions

- Connaître en encourageant la recherche et l'innovation technologique
- Convaincre et mobiliser à travers des approches partenariales et territoriales
- Conseiller pour orienter les choix des acteurs socio-économiques
- Aider à réaliser par la mise en place de soutiens financiers gradués

> Les moyens de l'ADEME

En Polynésie française, l'ADEME comprend :

- 1 représentant local de l'Agence ;
- 1 ingénieur, chef de mission ;
- 1 ingénieur sur le domaine de l'énergie ;
- 1 chargé de communication et éducation à l'environnement.

Contact

Avenue Pouvana'a a O'opa
B.P 115 Papeete
Tel : 468.515
Fax: 468.600
@: ademe.polynesie@ademe.fr

MEM : Ministère de l'Environnement



Contact

Bâtiment du GIE Tourisme, Quais des paquebots, Front de mer
B.P 2551, 98713 Papeete
Tel : 50 88 60
www/mem.gov.pf

Annexes

Affiche des permanences de l'EIE dans les mairies



INFO → ÉNERGIE

Des conseils
GRATUITS pour
faire des
ÉCONOMIES
d'énergie ?

RDV tous les 1er MERCREDIS du mois
de 9h à 12h à la mairie
avec le conseiller énergie !

Pour plus de renseignements, contactez-nous :
Espace INFO → ÉNERGIE
Tel : 85 20 85



L'espace INFO → ÉNERGIE est soutenu par l'ADEME et le Pays